

UNITÉ

le journal de l'Offensive Socialiste (MJS)

"Il n'y a qu'une façon de tuer le capitalisme: des impôts, des impôts et toujours plus d'impôts"

Karl MARX

Le 9 octobre, un seul choix pour la gauche : Martine AUBRY

Les primaires « citoyennes », organisées afin de déterminer le ou la candidate du Parti socialiste aux élections présidentielles de 2012, auront lieu les **9 et 16 octobre**. Nous y sommes bientôt ! Nous soutenons Martine Aubry pour plusieurs raisons :

- L'ancienne Première Secrétaire a su reprendre avec fermeté, diplomatie et intelligence la barre du vaisseau PS, en fédérant le parti après le houleux congrès de Reims. **Elle a été capable de rassembler autour d'elle un grand nombre de sensibilités**. Ceci lui a conféré une stature de présidentiable d'envergure.

- Parmi ses soutiens figure la gauche socialiste qui prône une politique répondant à l'urgence sociale par la redistribution des richesses, car, quoiqu'on puisse dire, notre pays n'a jamais été aussi riche ! **Travaillons mieux, moins et tous, c'est possible** : 35 heures généralisées, âge légal de départ à la retraite à 60 ans pour tous et sans décote, SMIC à 1700 €, plafonnement des loyers, allocation-autonomie pour les jeunes ! Tels devraient être les slogans du PS, notamment en direction de la jeunesse, touchée dans sa chair par la précarité, par la crise, mais aussi par la politique sociale désastreuse menée par la droite depuis 10 ans...

- En plus de sa légitimité incontestée au sein du parti depuis 2009, Martine Aubry fédère à l'extérieur une large frange des sympathisants de gauche actifs. Cette influence bénéfique, dont elle a pris acte, ne peut que contribuer à la clarification de son discours. Une telle clarification ne peut se faire que par le biais d'un net virage à gauche, prologue au rassemblement de notre camp. Cela, Martine l'a bien compris, en proposant des mesures concrètes et offensives. **Elle est la meilleure candidate, parce qu'elle est la plus à même de rassembler la gauche**. Et sans l'unité de TOUTE la gauche, battre Sarkozy sera plus difficile.

Aussi, nous invitons nos camarades de gauche, militants du Front de Gauche, des Verts ou du NPA, ainsi que nos sympathisants, à venir participer massivement aux primaires en votant Aubry. Comme le dit si justement le blogueur Richard Moyon sur le site de Mediapart, « *il faut l'espérer, un(e) candidat(e) de gauche sera présent(e) au second tour, vraisemblablement celui/celle du PS. Contre Sarkozy, il faudra voter pour lui/elle, quel qu'il soit. Il est dès lors logique de se donner les moyens de peser sur la sélection et de participer aux primaires. [...] De ce point de vue, Martine Aubry est celle qui tient le discours le plus ferme sur le plan social [...]. Puisque, pour battre Sarkozy, on votera PS au second tour, je dirai à l'occasion des primaires socialistes que je préfère voter Martine Aubry* ».

Pour faire gagner Martine, nous vous invitons à diffuser les tracts disponible à la fin de ce numéro, qui reprend les propositions-phares de la candidate Aubry pour redistribuer les richesses. **Dès le 9 octobre, votez et faites voter Martine Aubry ! Elle est la candidate de l'unité et de l'espoir à gauche !**

SOMMAIRE

Edito (p.1): Le 9 octobre, un seul choix pour la gauche: Martine AUBRY

Actu (p.2): La règle d'or éducative

Actu (p.3): Pour un congrès offensif

Dossier international (p4-5): En Libye, Sarkozy ne sauve pas des vies, mais les profits du CAC 40 et Palestine : un Etat maintenant !

Jeunesse (p.6) Les intérêts des étudiants peuvent-ils entrer en conflit avec ceux des salariés ?

P. 7-8: deux tracts pour Martine Aubry



Il y a trente ans, le 17 septembre 1981, Robert Badinter, ministre de la Justice, soumet au Parlement la loi visant à abolir la peine de mort. Combat collectif de toute la gauche, bien sûr, mais aussi personnel pour cet homme, contre la *justice qui tue* ! débat toujours d'actualité dans un monde où la peine de morte existe encore, dans les pires dictatures... comme dans les démocraties pourtant érigées en modèle pour le reste du monde !

**Pour contacter
l'Offensive Socialiste :**

Johann CESA (Bureau National du MJS) :
06 28 04 71 32

Anthony GRATACOS (rédaction d'Unité):
06 19 77 64 08

Baptiste Rixens (65)

La règle d'or éducative

Alors que 150 000 jeunes sortent sans qualification du système scolaire depuis des années, le sinistre -mais néanmoins ministre- Chatel annonce 16 000 suppressions de postes d'enseignant à la rentrée 2012, qui s'ajouteront aux 50 000 postes supprimés depuis 2007. Ce massacre organisé de l'école répond aux engagements démagogiques et antisociaux de Sarkozy en 2007.



L'inégalité généralisée

Comme le signalait un rapport de l'OCDE en 2009, la France est l'un des deux pays en son sein où l'origine familiale a le plus d'impact sur la scolarisation. Rien d'étonnant quand on sait qu'avec 5 enseignants pour 100 élèves, le taux d'encadrement dans le primaire en France est le plus faible des pays de l'OCDE.

Dans le secondaire, les dernières réformes ne font qu'aggraver ces déséquilibres. Le dernier rapport sur l'application de la réforme du lycée souligne combien elle déstabilise le lycée. La multiplication des inégalités de traitement entre établissements est certainement la conséquence la plus néfaste. A Marseille ou à Quimper, un élève n'a plus le même nombre d'heures de mathématiques. N'a-t-il pourtant pas le même droit à la réussite ? *En France, un lycéen de milieu défavorisé a deux fois moins de chances d'entrer dans l'enseignement supérieur qu'en Espagne ou en Irlande.*

Sur 10 fils de cadre entrés au collège en 1995, 8 étaient encore étudiants dix ans après et un seul avait arrêté ses études sans avoir obtenu le bac. Sur dix enfants d'ouvriers en revanche, 3 sont dans le supérieur quand la moitié a quitté le système sans le bac. A l'antipode de ses principes fondateurs, l'école de la République s'est transformée en machine à amplifier les inégalités sociales.

Le malaise enseignant

Panne de sens, panne de recrutement : le métier attire moins qu'avant et la moitié des enseignants tenteraient de dissuader leur enfant de le devenir. La multiplication des casquettes (orientation, psychologie, conseiller familial) sur la tête des enseignants relègue bien loin le souci de l'instruction. Lâchés brutalement à plein temps devant les élèves durant leur première année d'enseignement, les professeurs surnoisement appelés « stagiaires » n'en ont que le nom. L'énumération des difficultés rencontrées est à la hauteur du désastre de la réforme de la masterisation : mutés dans des zones difficiles, sur plusieurs établissements, sans tuteur, acculés à la démission... L'improvisation de cette contre-réforme avait pourtant entraîné une vive protestation, mais Chatel a persisté dans son délire destructeur.

Bien que peu d'organisations syndicales pointent du doigt cette régression, le salaire statutaire des enseignants du primaire et du secondaire des deux tiers des pays de l'OCDE a augmenté en valeur réelle depuis 1995, mais il a diminué en France, alors même qu'il est déjà inférieur à la moyenne. Ainsi, en 2009, un enseignant du primaire avec quinze années d'ancienneté touchait annuellement en moyenne 29 300 € en France contre 50 000 en Allemagne ! La vocation et le dévouement ne peuvent suffire à attirer de nouveaux enseignants. Conséquence directe, l'an dernier, le nombre de candidats aux concours de recrutement dans l'enseignement a chuté de moitié.

Le renouveau de l'éducation en 2012 ?

La tâche est immense, mais c'est aussi un énorme espoir pour la France. Quoi de plus valorisant que de croire en sa jeunesse ? Pour y parvenir, il s'agira de faire des choix : se résigner à la règle d'or budgétaire ou défendre l'éducation. Si les moyens budgétaires ne constituent pas une vision pour l'école, ils sont un préalable intangible. Notre candidat en 2012 devra affirmer qu'il ne s'agit pas seulement d'« arrêter les suppressions de postes », mais bien d'en créer massivement notamment dans le primaire, talon d'Achille de l'éducation. Notre école doit être repensée pour redevenir un véritable ascenseur social. Notre pacte républicain en dépend.

Laurent Johanny, syndicaliste enseignant (43)

Une révolution démocratique, 8jk le Sénat passe à gauche !

Le dimanche 25 septembre est une date à marquer à l'ancre rouge dans l'histoire politique française. Le Sénat vient de basculer à gauche pour la 1ère fois dans la Vème République. La chambre haute, considérée comme un bastion de la droite conservatrice, vient d'être gagnée par la gauche unie. Cette victoire a été favorisée par le refus de la réforme territoriale par des élus locaux dépassés et surtout très inquiets devant la suppression de la TP (taxe professionnelle). C'est une victoire importante qui place la gauche sur orbite pour les échéances à venir en même temps qu'elle annonce une campagne présidentielle favorable. La nouvelle majorité sénatoriale sera un rempart contre les sales coups de l'UMP qui, a sept mois des échéances électorales, n'a pas renoncé à faire boire le calice jusqu'à la lie aux salariés et à la jeunesse de notre pays.

C'est en tous cas un point d'appui pour nos luttes quotidiennes et les résistances du mouvement social. Les nouveaux élus devront immédiatement en faire une tribune et utiliser toutes les procédures pour bloquer les projets de l'UMP. Pourquoi pas une bataille d'envergure sur le financement de la Sécurité sociale ? Ce serait l'occasion de montrer, qu'une fois encore, le gouvernement fait le choix de creuser le déficit pour ensuite opérer de nouvelles coupes favorisant les logiques privées. De même, sur le budget de l'éducation, examiné prochainement, **pourquoi la nouvelle majorité ne proposerait-elle pas une série d'amendements demandant l'arrêt des suppressions de postes ?** Notre victoire doit être utile, nous devons en faire la preuve à tous ceux qui se battent au quotidien dans les entreprises, les bureaux, les administrations et les établissements scolaires pour leur emploi et leurs salaires. En cas de victoire de la gauche l'an prochain, aucun obstacle parlementaire ne se dressera devant les exigences populaires. La droite a su, dans le passé, utiliser le Sénat pour s'opposer aux avancées sociales et faire de l'obstruction. Ce fut le cas contre les nationalisations en 1982, contre les 35 heures et au PACS plus récemment.



Cette page est désormais tournée. La souveraineté populaire a enfin droit de cité dans toutes les institutions, le Sénat n'est plus à l'abri des vents du changement. Mais il faut cependant raison garder, nous devons aussi faire preuve de modestie. Les rapports de force sociaux ne vont être profondément modifiés par ce changement de majorité politique et **il ne faut voir dans cette victoire aucun signe avant-coureur d'une défaite assurée de la droite l'an prochain.** Nous aurions tort de nous réjouir trop vite. C'est une élection indirecte ou ne votent que des notables et des élus ruraux qui ne sont en rien révélateurs du corps social et des attentes du salariat dans sa globalité. Nous ne devons pas nous voiler la face sur la représentativité réelle de ce corps électoral réduit. Nous ne devons pas non plus nous couler dans le moule de cette As-

semblée que Lionel Jospin avait justement qualifiée « d'anomalie démocratique » il y a 10 ans, et que la gauche a toujours combattu. En 1937, alors que le Sénat s'apprêtait à renverser le gouvernement Blum, Marceau Pivert, dirigeant de la gauche du parti écrit : « *une poignée de vieillards au cœur sec, installés dans leur Bastille sénatoriale pour la défense des 200 familles, s'opposent systématiquement aux volontés du peuple. Aux ordres d'un patronat de combat qui veut en finir avec le mouvement syndicaliste, leur sabotage a considérablement aggravé le désordre financier et la crise économique. Il faut en finir* ». Cette Bastille de la réaction vient certes de tomber, mais nous ne devons pas oublier que nous restons partisans d'une constituante qui poserait les bases d'une VIème République démocratique et sociale.

Une République nouvelle, mettant fin au bonapartisme présidentiel, avec une chambre parlementaire unique et des mandats limités, mettrait vraiment à l'ordre du jour une démocratie authentique, creuset indispensable d'un socialisme émancipateur.

Julien Guérin (77)

En Libye, Sarkozy ne sauve pas des vies, mais les profits du CAC 40

Le chef de guerre Sarkozy aurait envoyé l'armée française en Libye pour sauver les civils et les opposants au régime du dictateur Kadhafi... Qui peut croire un instant aux intentions démocratiques de Sarkozy qui à l'été 2007, en visite à Tripoli, avait déclaré à Kadhafi que la France était « disposée à établir un partenariat d'exception avec la Libye, à parler de tous les sujets sans tabou, qu'il s'agisse de la défense, du nucléaire et de l'Union Méditerranéenne » ? Le même Sarkozy qui accueillait, le 10 décembre suivant -jour de la célébration des droits de l'homme-, Muammar, le nouvel « ami de la France », avec tout le décorum qui sied à un dictateur mégalo, du déroulé de tapis rouge à la tente plantée dans les jardins d'un hôtel particulier des beaux quartiers parisiens ! Et que dire de Fillon réduit face aux critiques à demander piteusement « que les donneurs de leçons tournent sept fois leur langue dans leur bouche » ?



Qui peut croire un instant ce président qui voulait vendre, il y a à peine deux ans, des armes et une centrale nucléaire au tyran ? En visite en Libye avec David Cameron, le 16 septembre dernier, Sarkozy a démenti tout accord secret sur le pétrole. Mais n'avait-il pas aussi juré de ne pas toucher à EDF, ni à la retraite à 60 ans ? Il faudrait croire ce nouveau « super-menteur », dont l'actuel ministre de l'intérieur, Claude Guéant, négociait, selon Médiapart, des contrats de ventes d'armes au régime de Kadhafi, entre 2005 et 2007, via l'homme de l'ombre qu'était Ziad Takkiedine ?

Qui cautionnait la société Amesys, filiale de Bull, pour la fourniture de technologies d'espionnage sur internet au dictateur pour traquer ses opposants ? Et la fourniture d'un

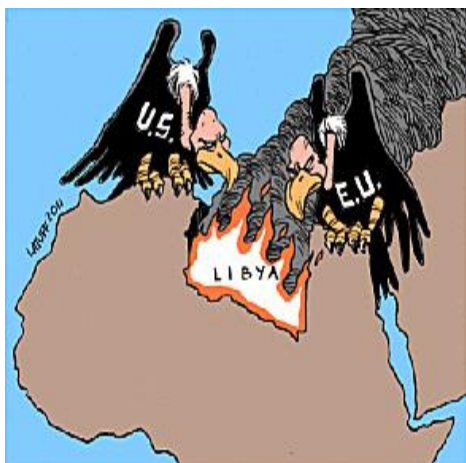
véhicule 4x4 ultrasécurisé pour la protection du tyran ? N'est-ce pas, M. Sarkozy ?

Comment le chef d'État français, qui dispose de services de renseignement sophistiqués, pouvait-il ignorer à ce point la nature dictatoriale des régimes de Kadhafi, de Ben Ali et de Hosni Moubarak ? A croire qu'il feignait pour protéger les intérêts de sa bande du Fouquet's ! Quand bien même les rapports accablants se multipliaient, tel celui du Conseil des droits de l'Homme des Nations-Unies du 9 novembre 2010 qui pointait l'interdiction des partis politiques, les détentions arbitraires, les cas de torture...

En réalité, tous savaient. Le soulèvement des Libyens et sa répression par la garde de Kadhafi ont en fait servi de prétexte à l'intervention militaire franco-britannique avec la couverture de l'Otan. L'objectif de l'intervention militaire était de briser la vague démocratique poussée par le vent des soulèvements populaires arabes parti de Tunisie. Car la chute des tyrans Ben Ali et Moubarak signifiait pour Sarkozy-Cameron l'effondrement de leur monde fait de fricage, de complaisance, d'arrangements opaques et de barbouzeries pour le maintien des intérêts d'une oligarchie. Tout ce qu'il y a de plus éloigné de la démocratie et des droits universels !

Des deux côtés de la Manche, les impérialistes ont réussi, avec l'aide des médias aux ordres, à rendre une guerre illégitime légitime aux yeux des citoyens. Il en va de même pour le CNT libyen imposé et légitimé par les mêmes vecteurs. Le manque de transparence de sa proclamation, ainsi que sa composition hétéroclite (ex-kadhafistes, anciens monarchistes, islamistes radicaux, progressistes et chefs de tribus antagonistes) ne lui ont jamais permis d'obtenir le soutien de la population qu'on veut nous vendre.

Le président du CNT, Abdeljalil Moustapha, déclarait lors de son premier discours de Tripoli devant la foule que « la nouvelle constitution du pays serait régie par les principes de l'Islam ». C'est le cadeau empoisonné de Sarkozy-Cameron au peuple libyen, débarrassé d'une dictature, mais livré aux promoteurs d'un futur État théocratique. Belle victoire de la démocratie et des libertés !



Il faut refuser cette guerre de plus livrée par les impérialistes contre les aspirations à la démocratie et à la justice sociale exprimées par les peuples arabes. Les bruits des bottes, sous couvert de démocratie et d'unité nationale, ne servent jamais à défendre les intérêts vitaux des peuples, mais ont inmanquablement pour mission de sauver les profits. Et tous ceux qui ont voté les crédits de guerre pour l'expédition libyenne n'ont fait que renforcer la domination du capital sur le dos des peuples. Ceux qui ont fait passer pour une guerre « démocratique » l'opération impérialiste sont soit des idiots, soit des philistins. Le seul combat qui vaille, c'est l'application effective pour tous les peuples du monde, sans aucune distinction, du droit universel à la justice sociale, à la laïcité et à la dignité humaine.

Tuncay Cilgi (64)



Palestine : un Etat maintenant !

Le Mouvement des Jeunes Communistes de France a lancé un appel pour soutenir la demande des Palestiniens pour que la Palestine soit reconnue comme le 194ème état membre de l'ONU. Le MJCF a soumis cet appel citoyen à diverses personnalités politiques, syndicales, associatives, mais aussi du monde culturel, philosophique, universitaire...

Colonisation ininterrompue, maisons détruites en masse, mur de la honte, contrôles aux checkpoints, confiscation de terres arables, privation d'accès à l'eau, racisme d'État, violation quotidienne des résolutions de l'ONU, humiliations permanentes... Ça ne peut plus durer ! Au moment, où de nombreux peuples se révoltent dans tous le Moyen-Orient pour trouver la voie de la démocratie, de la justice et de l'égalité, les aspirations du peuple palestinien doivent être entendues. Le temps est venu que les choses changent ! Bien sûr, l'échec des nombreuses négociations menées depuis 20 ans et l'escalade de la violence qui en découle pourraient décourager. La solution existe pourtant, simple et juste : un État palestinien pour le peuple palestinien.

En septembre, s'enclenche un processus qui doit conduire la Palestine à être reconnue comme un État, le 194ème membre de l'ONU.

Le peuple palestinien a le droit à cet État, libre et indépendant, dans les frontières de 1967 (Cisjordanie, bande de Gaza, Jérusalem-Est comme capitale), aux côtés de l'État israélien. C'est la condition de justice qui peut seule ouvrir un horizon de paix dans la région. **La France et l'Union européenne doivent soutenir activement cette chance historique.**

En tant que citoyens engagés pour la paix, nous soutenons les peuples palestinien et israélien et leur droit de vivre en paix dans des États libres et souverains aux frontières sûres.

En tant que citoyens engagés pour la justice et les droits humains, nous appelons la France et l'Union européenne à prendre leurs responsabilités en approuvant à la prochaine assemblée générale de l'ONU - et au Conseil de sécurité pour les membres permanents - la reconnaissance de l'État palestinien.

Premiers signataires :

Christophe Alévêque, Pouria Amirshahi, Pierric Annot, Mouloud Aounit, José Bové, Marie George Buffet, Laurianne Deniaud, Gérard Filoche, Stéphane Hessel, Pierre Laurent, Didier Le Reste, Jean Luc Mélenchon, Jacques Nikonoff, Christian Piquet, Georges Séguy, Emmanuel Zemmour ...

**Unité de toute la gauche pour la Palestine,
<http://www.jeunes-communistes.org/>**

A bas les stages ! Les jeunes exigent un CDI !

C'est le nouveau sésame que l'on lance dans les couloirs des facs. Pour savoir ce que l'on veut faire ? Stage ! Pour avoir un diplôme ? Stage ! Pour avoir un boulot ? Stage ! Le stage est devenu omniprésent dans les cursus, car il semble pouvoir résoudre la question de l'insertion des jeunes. Il faut dire que le stagiaire arrange bien l'employeur : pas de « charge », une indemnisation au tiers du SMIC - seulement si le stagiaire fait plus de 60 jours !-, et même des abattements d'impôts pour remercier le gentil employeur de recourir à cette main d'œuvre bon marché. Côté étudiant aussi, le stage est à première vue bien pratique. C'est un petit boulot qui permet de valoriser un CV tout en permettant à financer, au moins partiellement, les études.



Au final, le stage ne gêne que peu de monde.

Peut-être le salarié qui ne sera jamais embauché ? Encore faudrait-il qu'il sache que s'il est au chômage, c'est parce qu'il y a plusieurs centaines de milliers de stagiaires qui travaillent sans jouir des droits d'un salarié. De même, les stages ne dérangent les jeunes contraints de les enchaîner que quand ils comprennent que c'est ça ou la porte. Que devons nous en déduire ? Que les employeurs et les étudiants ont les mêmes intérêts ? Les organisations de jeunesse progressistes ne peuvent négliger les aspects économiques qu'induit ce sous-salariat, ainsi que la mise en concurrence qui s'instaure entre stagiaires et salariés protégés par le droit du travail. En parallèle de notre lutte concrète pour l'amélioration des conditions de stage, nous avons un travail de déconstruction intellectuelle à faire.

Le stage ne peut pas être la garantie de l'insertion professionnelle des jeunes.

Ainsi, nous ne pouvons pas nous réjouir du nouvel arrêté licence qui induit l'obligation pour les formations de se doter de stages dans tous les parcours. La position de soutien du recours au stage est pour le moins discutable, car elle apporte la légitimation de plusieurs faits.

1) Elle légitime le statut actuel du sta-

giaire, donc la possibilité que la vente de la force de travail d'un salarié ne suffise même pas à sa propre subsistance. Du point de vue marxiste, le salaire correspond à la reproduction de la force de travail (logement, transport, nourriture...) accrue d'une partie variable de la plus-value arrachée au patronat. Avec le stagiaire, le patron lâche moins que le salaire de subsistance, c'est-à-dire que ce qui est nécessaire à la reproduction de la force de travail. **La généralisation du stage serait donc une victoire du capital sur le monde du travail.**

2) Elle légitime la prise en compte du stage comme solution d'insertion, ce qui revient à admettre l'optique libérale faisant du chômage une question de responsabilité individuelle. De la sorte, les politiques publiques n'ont plus à rechercher qu'une plus grande insertion, et

non le plein-emploi par le partage du temps de travail. Le plein-emploi disparaît ainsi en temps qu'objectif, ce qui est sans conteste une défaite pour l'ensemble des salariés dont les salaires sont sans cesse revus à la baisse par la mise en concurrence avec « l'armée de réserve ».

3) Elle légitime les logiques libérales qui considèrent les droits sociaux comme un obstacle à l'embauche. **Le stagiaire est un sans-droit et, par conséquent, il est plus facile de l'embaucher.** Si l'on pousse cette logique jusqu'au bout, rogner les droits sociaux des salariés serait la seule solution pour réduire le chômage.

Non, les intérêts des étudiants ne peuvent pas entrer en concurrence avec ceux des salariés ! Et non, les intérêts des étudiants et du patronat ne sont pas les mêmes ! Les droits des stagiaires doivent devenir ceux des salariés et le stage, en tant que sous-salariat, doit disparaître. Un CDI pour tous, tel est notre mot d'ordre. C'est le seul discours qu'une gauche offensive et unie peut et doit porter lors des échéances à venir, où la mobilisation de la jeunesse sera en tout point décisive.

Luis Zarransky (67)



Pour un droit à l'avenir pour toute la jeunesse, Pour l'emploi des jeunes, Martine Aubry s'engage

Alors que la Droite ne promet à la jeunesse qu'un avenir fait d'exclusion et de galères multiples, Martine AUBRY propose des mesures concrètes à une génération confrontée à une insertion de plus en plus difficile dans la société. Cette génération, multiple, métissée, connaît les mêmes difficultés, à des degrés divers, qu'elle soit étudiante, salariée ou au chômage. Études, logement, travail, la dure réalité économique et sociale forge l'unité de cette jeunesse. C'est par un programme d'urgence, que l'on pourra répondre à ces enjeux.

Pour en finir avec le chômage des jeunes et la précarisation croissante des nouvelles générations,

Martine AUBRY s'engage, dès la première année de son mandat, à répondre aux attentes sociales de la jeunesse. Du droit aux vacances au parcours d'autonomie, ce sont autant de mesures qui permettront à la jeunesse de s'émanciper et de s'épanouir.

- **Parcours d'autonomie** pour tous les jeunes en fonction de leurs revenus. Allocation d'un montant suffisamment élevé pour couvrir ses besoins en logement, nourriture, santé, culture et éducation. Cette allocation permettrait également au 68% de salariés étudiants de se consacrer pleinement à leur formation.
- **300 000 emplois d'avenir**, sur la base d'un CDI à temps plein au SMIC avec une participation de l'Etat à hauteur de 75%.
- **Bouclier logement** afin que les dépenses en loyer ne dépassent pas 25% du budget des jeunes.
- **Construction de 8000 logements étudiants par an** pour permettre aux jeunes d'étudier dans le meilleur environnement possible.
- **Aide au départ en vacances** afin de combattre cette injustice qui fait qu'un enfant sur deux ne part jamais en vacances.
- **Interdire les stages hors cursus** pour mettre fin au travail déguisé. Interdire tous les stages qui ne sont pas nécessaires à l'obtention d'un diplôme pour mettre fin au travail gratuit de près d'un million d'étudiants.

Les 9 et 16 octobre 2011 je vote Martine AUBRY aux Primaires citoyennes !

Qui peut voter ?

Tous les citoyens français inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010. Le jour du vote, il suffit de s'acquitter d'une participation aux frais d'organisation de 1 € minimum et de signer une charte d'adhésion aux valeurs de la gauche. Pourront également voter tous les mineurs ayant 18 ans au moment de la Présidentielle, ainsi que les mineurs et les étrangers adhérents du PS ou du MJS. Des modalités de vote existent pour les Français qui résident à l'étranger.

Comment ça marche ?

Les Primaires auront lieu les dimanches 9 et 16 octobre. Une convention d'investiture et de rassemblement se tiendra à l'issue du scrutin.

Où voter ?

Un site dédié, lesprimairescitoyennes.fr, vous permettra de trouver votre bureau de vote.

Faites un don pour la campagne de Martine AUBRY:

Les dons doivent être adressés par chèque à l'ordre de l'AFPCMA à :

AFPCMA 25, rue Buffon 75005 PARIS

Les dons à l'AFPCMA ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % des sommes versées (dans la limite de 20 % du revenu imposable). Par exemple en donnant 75 euros, vous pourrez déduire 50 euros de votre imposition sur vos revenus 2011.

* Conformément à la loi, seuls sont autorisés les dons d'une personne physique, dans la limite d'un plafond de 7500 euros.

**Pour donner un avenir à toute la jeunesse,
dès le 9 octobre, votez Martine AUBRY**



Pour la redistribution des richesses, Pour les salarié(e)s, Martine Aubry s'engage

Depuis 2002, les salariés paient un lourd tribut à la politique de la Droite : salaires bloqués, âge de la retraite repoussée, travail précarisé, durcissement des conditions de travail, stress, menaces de licenciement, tout y passe ! Les femmes, les jeunes et les seniors sont les plus sévèrement touchés par cette politique de **casse social**.

Et **pourant**, les caisses du privé sont toujours aussi pleines... Elles ont siphonnées celle de l'Etat et de la Sécu. Des mesures jusque-là utopiques pour le MEDEF, sont devenues réalité avec l'arrivée au pouvoir de Nicolas SARKOZY et sa bande du FOUQUET'S.

Pour en finir avec la précarité, Pour reprendre au capital et rendre à ceux qui produisent : les salariés

Martine AUBRY, s'engage, dès 2012, à appliquer une politique de relance économique par l'emploi et les salaires. Des mesures pour plus de justice sociale grâce auxquelles chaque salarié conquerra de nouveaux droits.

- **Augmentation du SMIC et des bas salaires** en redonnant tout son sens à la conférence annuelle tripartite sur ce sujet qui gêne tant le patronat.
- **Droit à la retraite à 60 ans pour tous** et prise en compte de la pénibilité au travail.
- **Application des 35 heures réelles** et abrogation de la défiscalisation des heures supplémentaires pour qu'elles soient plus chères que l'embauche. Les 35 heures n'ont pas dévalorisé le travail, elle l'ont revalorisé ; elles n'ont pas fragilisé l'économie, elles ont redistribué les richesses et fait baisser le chômage tout en dopant la croissance.
- **Egalité salariale femme/homme** par l'adoption d'une loi générale sur l'émancipation des femmes et l'égalité avec les hommes.
- **Taxer le capital au même niveau que le travail** afin que les efforts ne soient pas supportés par les seul(e)s salarié(e)s. **Imposer que le revenu maximal soit égal à 20 SMICS.**
- **Faire du CDI la norme** en taxant les entreprises qui abusent des contrats précaires.
- **Création de postes dans l'inspection du travail** pour faire respecter les droits des salariés.
- **Plan de recrutement pluriannuel dans la fonction publique**, en particulier dans l'éducation et l'hôpital. Un fonctionnaire ne « coûte » pas à la Nation, mais l'enrichit.

Les 9 et 16 octobre 2011 je vote Martine AUBRY aux Primaires citoyennes !

Qui peut voter ?

Tous les citoyens français inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010. Le jour du vote, il suffit de s'acquitter d'une participation aux frais d'organisation de 1 € minimum et de signer une charte d'adhésion aux valeurs de la gauche. Pourront également voter tous les mineurs ayant 18 ans au moment de la Présidentielle, ainsi que les mineurs et les étrangers adhérents du PS ou du MJS. Des modalités de vote existent pour les Français qui résident à l'étranger.

Comment ça marche ?

Les Primaires auront lieu les dimanches 9 et 16 octobre. Une convention d'investiture et de rassemblement se tiendra à l'issue du scrutin.

Où voter ?

Un site dédié, lesprimairescitoyennes.fr, vous permettra de trouver votre bureau de vote.

Faites un don pour la campagne de Martine AUBRY:

Les dons doivent être adressés par chèque à l'ordre de l'AFPCMA à :

AFPCMA 25, rue Buffon 75005 PARIS

Les dons à l'AFPCMA ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % des sommes versées (dans la limite de 20 % du revenu imposable). Par exemple en donnant 75 euros, vous pourrez déduire 50 euros de votre imposition sur vos revenus 2011.

* Conformément à la loi, seuls sont autorisés les dons d'une personne physique, dans la limite d'un plafond de 7500 euros.